60e ANNÉE. — N° 17.523

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes.	13f	24f	45f
France et Colonies ...	14f	26f	48f
Etranger.	18f	35f	65f

La Petite Gironde

15 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 15 c.

SAMEDI 26 JUIN 1920
SAINT MAIXENT
SOLEIL : lever 5h19; coucher 8h50
LUNE : P. L. le 1er; D. Q. le 9

Pour l'agriculture française

Le célèbre axiome de Sully : « Labourage et pâturage sont les deux mamelles de la France, » paraît devoir être mis en honneur sinon dans sa forme quelque peu surannée, du moins dans le principe qu'il consacre en affirmant l'influence prépondérante de l'agriculture sur la prospérité et les destinées d'un pays.

Devant les difficultés économiques dont chaque jour nous enregistrons l'accumulation, tout le monde se tourne vers la terre en demandant à sa fécondité bienfaisante les moyens de tenir tête à l'orage et de nous sauver des misères éventuelles nées de l'insuffisance de notre activité industrielle et commerciale.

Réunie en Congrès à Tours, la Confédération nationale des Associations agricoles a examiné récemment avec autant d'attention que de compétence les mesures qu'il convient de prendre pour donner à l'agriculture française toute son ampleur, à la culture toute son intensité, à la production son maximum de rendement.

Le « retour à la terre » des ouvriers agricoles, qui en trop grand nombre désertent les champs devant les séductions si souvent illusoires de la vie urbaine, a été tout d'abord considéré comme le but essentiel à poursuivre. A cet effet, le Congrès s'est préoccupé des moyens de développer les foyers ruraux par l'introduction du confort et de l'hygiène dans les logements qui trop souvent pour les ouvriers des champs rivalisent de laideur et d'insalubrité avec les taudis de nos grandes villes. Il a étudié les conditions qui pourraient favoriser l'accession de l'ouvrier agricole à la propriété et la création d'exploitations agricoles au profit de la famille rurale et a donné son assentiment à une proposition de loi rédigée dans ce sens.

La question des Chambres d'agriculture, de leur composition, de leur fonctionnement, de leur rôle et de leurs attributions, a fait également l'objet de discussions approfondies, pendant qu'était abordé avec une minutieuse bonne volonté le problème si délicat et si compliqué de la participation des ouvriers aux résultats de l'exploitation agricole.

Le Congrès de Tours était à peine terminé que la discussion du budget de l'agriculture et des ressources fiscales nouvelles fournissait à la Chambre et au Sénat l'occasion de témoigner d'une façon pratique leur vigilante sollicitude pour l'agriculture.

Tout en proclamant, comme l'avaient fait eux-mêmes à Tours les représentants des propriétaires ruraux, l'impérieuse nécessité pour ceux-ci de contribuer aux charges publiques, les deux Chambres, dans la taxation des bénéfices agricoles, se sont attachées à ne pas faire de l'accomplissement de ce devoir patriotique un fardeau dont le poids accablant pût courir le risque d'écraser dans l'œuf la force vivifiante de la production agricole.

La nécessité de demander à l'outillage mécanique une compensation à l'insuffisance de la main-d'œuvre est depuis longtemps démontrée, mais il ne suffit pas ici de formuler des appréciations théoriques; il faut entrer résolument dans la voie de l'application, et pour cela de grosses sommes d'argent sont indispensables.

A cet effet, une importante augmentation de crédit avait été demandée à la Chambre en vue de développer la motoculture; le gouvernement combattait cette proposition pour une raison d'économies. Contrairement à toutes les traditions et, on peut dire en dérogation à la règle généralement observée, la commission des finances se séparant du gouvernement prit parti pour l'augmentation, parce que, dit le président de la commission, « nous nous sommes trouvés, dans la circonstance, en présence d'une augmentation de dépenses qui avait un caractère spécial; car, en suppléant au déficit de la main-d'œuvre et en augmentant la superficie des terres cultivées, elle doit diminuer dans les années à venir le tribut que la France paie à l'étranger sous la forme d'importations. »

L'augmentation de crédit a été votée.

Il ne suffit pas d'améliorer le sort des travailleurs agricoles, de mettre entre leurs mains un outillage perfectionné. Il faut songer à la terre elle-même; il faut raviver ou entretenir les forces affaiblies surtout dans les régions si criminellement saccagées par l'occupation ennemie; il faut lui fournir en abondance les engrais qui doivent assurer sa fécondité.

Ce point de vue n'a pas été négligé.

Une sous-commission de la Chambre s'est rendue dans les provinces reconquises pour étudier sur place la question de la potasse d'Alsace dans ses rapports avec l'intérêt agricole français.

Parmi ses richesses minérales, l'Alsace nous apporte, en effet, un produit de grande valeur si nous savons le défendre contre la concurrence allemande et aussi contre l'accaparement qu'en voudraient faire quelques financiers au détriment de notre agriculture. C'est la potasse actuellement exploitée dans la Haute-Alsace.

Dès l'armistice, le gouvernement français a fait diligence pour remettre en état les mines de potasse abîmées par la guerre, et il s'efforce de donner à l'exploitation de ce produit toute son ampleur.

La crise des transports reste encore un gros obstacle au développement productif des mesures que je viens de signaler; mais cette crise ne sera pas éternelle; elle va déjà en diminuant, et l'agriculture française se trouvera en possession de moyens d'action dont elle saura tirer profit, à condition toutefois qu'elle ait l'énergie et la clairvoyance d'éviter un écueil contre lequel pourraient se briser ses efforts et sa bonne volonté : l'absorption par l'Etat de la direction de toutes les institutions et organisations destinées à favoriser le développement de la production agricole.

Sans repousser la solidarité de toutes les forces nationales en collaboration avec l'Etat, que l'agriculture fasse ses affaires elle-même, qu'elle revendique son indépendance, qu'elle applique ses libres initiatives à la création des Associations, des Syndicats, des Caisses de crédit régional, etc., etc.

Le succès est à ce prix, et la prospérité sera la conséquence certaine de cette liberté.

Pierre DEVAL.

Le tour de l'Europe en avion

Le lieutenant Roget est arrivé à Lemberg

Paris, 24 juin. — Un télégramme de Lemberg annonce que le lieutenant H. Roget, qui avait quitté Varsovie avant-hier, est arrivé le même jour dans la capitale de la Galicie orientale.

L'EFFORT des consommateurs a fait déjà BAISSER de nombreux prix

LA GUERRE GRÉCO-TURQUE

Les Grecs ont pris l'offensive dans la région de Smyrne
Les opérations à Ismid et Adana

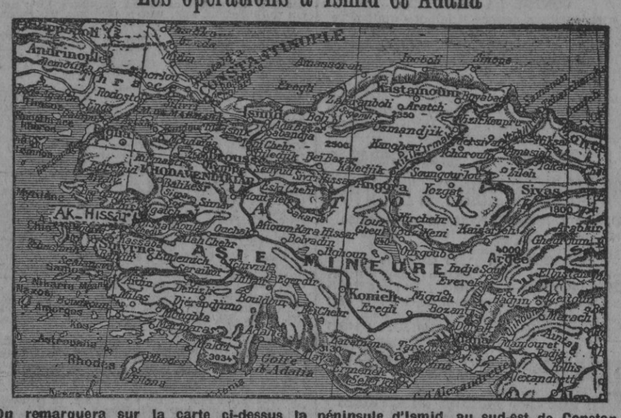

On remarquera sur la carte ci-dessus la péninsule d'Ismid, au sud-est de Constantinople, où les Anglais couvrent la capitale des Ottomans. — A l'ouest sur la côte de l'Asie Mineure, SMYRNE, centre de la sphère d'influence grecque. Les Grecs ont pris l'offensive vers l'est, en suivant la voie du chemin de fer, et ont occupé Ak-Hissar. — Au sud-est, près du golfe d'Alexandrette, Adana, en Cilicie, où les hostilités auraient repris.

Smyrne, 23 juin. — L'offensive de l'armée hellénique contre les forces de Moustapha-Kemal a commencé avant-hier. Les opérations se poursuivent avec succès. L'ennemi, concentré dans les environs d'Ak-Hissar, a été attaqué de front et de flanc, et s'est retiré en désordre. Ak-Hissar a été occupé hier soir par nos troupes, qui continuent à avancer vers le nord. L'attaque contre Salikli a commencé aujourd'hui.

Constantinople, 21 juin (retardée). — Un vapeur a débarqué un détachement de troupes kémalistes dans la ville de Chekmdje, située à l'ouest de Constantinople, sur la côte européenne de la mer de Marmara, et un groupe de kémalistes a été aperçu près d'Ismid par les aviateurs français. Les navires de guerre britanniques ont bombardé les kémalistes d'une distance de huit milles, leur infligeant un châtiment sévère. Le bombardement naval continue.

L'offensive grecque progresse

Smyrne, 24 juin. — La 13e division a attaqué, hier, Salihli et le défilé du lac Marmara. Nos troupes ont occupé Salihli à 18 h.30. Le défilé du lac Marmara a été pris d'assaut; les deux districts ont été balayés. Une colonne de cavalerie s'est avancée vers Koula. Nous avons fait des prisonniers et capturé des canons.

Mustapha-Kemal ferait une guerre de guérillas

Londres, 25 juillet. — Mustapha-Kemal aurait déclaré au cours d'une conversation qu'il ne possède pas les effectifs suffisants pour se mesurer en bataille rangée avec l'armée grecque, mais qu'il n'a besoin que de quelques amis dévoués pour exécuter son plan, qui empêcherait n'importe quelle puissance européenne d'établir la paix en Asie Mineure. Apparemment, ce plan consiste à refuser la bataille, à se retirer continuellement et à harceler ses adversaires par une guerre de guérillas sans merci.

Les missions interalliées en Géorgie n'ont pas été arrêtées

Constantinople, 24 juin. — Le bruit a couru que les missions alliées en Géorgie auraient été arrêtées dernièrement. D'après des renseignements de source sûre, toutes les missions interalliées se trouvent à Tiflis, où elles continuent de travailler, et il n'a nullement été question de les arrêter.

La reprise des hostilités en Cilicie

Beyrouth, 21 juin (retardée). — L'armistice qui avait été conclu en Cilicie avec Moustapha-Kemal n'a pas été renouvelé. Il avait même été dénoncé par Moustapha-Kemal dès le 17 juin comme n'ayant pas été observé par les Français. Les Turcs ont libéré, conformément aux stipulations de l'armistice, une centaine d'hommes du bataillon de Bozanti. Ils ont néanmoins gardé 250 prisonniers environ, ce qui nous a obligés de notre côté à retenir un nombre correspondant d'otages. On estime qu'il va être difficile, dans ces conditions aggravées, d'achever l'évacuation de la Cilicie.

Le petit-fils d'Abd-el-Kader arrêté à Alep

LE GENERAL GOURAUD PROTESTE ENERGIQUEMENT

Beyrouth, 24 juin. — La police chérifienne d'Alep vient d'arrêter, dans des conditions particulièrement odieuses, l'émir Ahmed-Mouktar, un des petits-fils d'Abd-el-Kader. Dans la nuit du 12 au 13 juin, les policiers chérifiens ont pénétré par effraction dans le domicile de l'émir et l'ont emmené sans lui donner le temps de prendre ses vêtements et en l'insultant grossièrement. Le préfet de police d'Alep a refusé jusqu'ici de le remettre en liberté, affirmant qu'il avait agi sur les instructions du gouvernement de Damas.

Une première fois déjà, durant le mois de mai, l'émir avait été arrêté par les autorités locales, puis relâché sur les instances du haut-commissariat français. Le général Gouraud a protesté énergiquement auprès de l'émir Fayçal contre ses injustifiables violences exercées à l'égard d'un protégé français appartenant à une famille traditionnellement attachée à notre pays.

EN ALLEMAGNE

La constitution probable du cabinet Fehrenbach

Paris, 24 juin. — On estime généralement que le ministère Fehrenbach se constituera sur les bases énoncées et qu'il sera très prochainement en état de se présenter devant le Reichstag. Le ministère paraît devoir être ainsi composé :

Chancelier d'empire : M. Fehrenbach (centre).

Vice-chancelier et ministre de la justice : M. Heintze, conservateur (modéré).

Ministre de l'intérieur : M. Kosh (démocrate).

Ministère des affaires étrangères : M. Simons (démocrate).

Finances : M. Wirth (centre).

Ministre de la reichswehr : M. Gessler.

Communications : général Groener (n'appartient officiellement à aucun parti).

Postes : M. Giesberts (centre).

Pour l'économie publique, la reconstruction et l'alimentation, les titulaires ne sont pas encore connus.

Pour le ministère de l'économie publique, certains journaux nomment le bourgmestre de Charlottenburg, M. Schalz, conservateur modéré. Ce portefeuille avait été proposé à M. Wiedfeld, directeur des usines Krupp, conservateur modéré. Celui-ci l'avait refusé. « La Gazette de Voss » dit qu'il ne serait pas impossible que M. Wiedfeld revienne sur son refus.

En ce qui concerne le ministère du trésor, il est presque certain qu'il sera attribué à l'industriel M. de Raumer, conservateur modéré.

La première séance du Reichstag

Berlin, 24 juin. — La séance du Reichstag s'est ouverte à trois heures. Il y avait beaucoup de monde dans la salle et dans les tribunes. Le président d'âge, M. Hoke, a prononcé un discours de bienvenue; puis on a procédé à l'appel nominal pour établir si le quorum était atteint. Cet appel a fait connaître que 432 députés étaient présents et 34 absents. La séance a été levée à quatre heures.

EN ITALIE

La déclaration ministérielle de M. Giolitti est accueillie avec enthousiasme à la Chambre

Paris, 24 juin. — La salle est comble ainsi que les tribunes. De nombreux diplomates assistent à la séance. M. Giolitti entre, suivi de tous les ministres. Après avoir communiqué la liste des nouveaux ministres, M. Giolitti prononce son discours au milieu de la plus vive attention de la Chambre, qui applaudit chaleureusement le président du conseil quand il parle de la modification de l'article 5 des statuts donnant seulement au Parlement le droit de déclaration de guerre, de la déclaration relative à la politique étrangère, de l'institution d'un contrôle de la politique étrangère, du projet contre les mercantis, de la réduction des dépenses militaires et d'autres projets financiers.

A la fin de son discours, toute la Chambre fait à M. Giolitti une ovation prolongée, excepté les extrémistes, qui avaient essayé d'interrompre son discours, provoquant ainsi les vives protestations de l'assemblée.

Quelques extrémistes demandent au président du conseil des précisions sur la situation en Albanie. M. Giolitti répond : « Je n'ai aucune difficulté à déclarer que le gouvernement n'est pas favorable au protectorat sur l'Albanie, dont il désire l'indépendance. » (Applaudissements.)

EN POLOGNE

Les opérations sont favorables aux troupes polonaises

Varsovie, 24 juin (officiel). — Sur la ligne de la Bérézina, vive activité d'artillerie. En Polésie, les luttes acharnées au sud du Pripet ont pris jour nous une tournure favorable. Le groupe du général Sikorski, poursuivant un régiment de bolcheviks, a pris plusieurs centaines de prisonniers et des mitrailleuses. Le 41e régiment d'infanterie, par une manœuvre habile, a défait une forte colonne ennemie. La retraite en Ukraine, ordonnée par le commandement suprême, s'est terminée dans un ordre parfait, malgré le mauvais état des chemins et les attaques ennemies sur nos flancs. Cette opération atteste la grande valeur de nos soldats.

Les attaques acharnées de l'ennemi aux environs de Zwiehla se sont brisées contre la vaillance de nos troupes. En Podolie, l'ennemi a attaqué sans succès. Les régiments ukraniens sur la rive du Dniester, par une attaque énergique, ont brisé la résistance de l'ennemi et se sont emparés de canons lourds et de nombreux prisonniers.

EN RUSSIE

Le butin de Wrangel

Londres, 25 juin. — Jusqu'au 13 juin, l'armée du général Wrangel avait capturé 8,000 hommes, 30 canons, 200 mitrailleuses et une grande quantité de grains aux bolcheviks.

La dette russe

Une évolution du point de vue bolcheviste

Londres, 25 juin. — Au sujet de la reconnaissance par les Soviets des dettes contractées par le gouvernement tsariste, M. Krassine nie maintenant que le gouvernement de Moscou soit opposé à admettre cette responsabilité, ce qui montre que le point de vue bolcheviste a évolué. M. Krassine aurait aussi déclaré qu'il ne pouvait espérer arriver à un résultat pour la reprise commerciale, que le jour où la question des dettes antérieures aurait été réglée à Paris avec des représentants du gouvernement français.

EN HONGRIE

Le blocus de la Hongrie est fait

Vienne, 25 juin. — Le trafic entre l'Autriche et la Hongrie est désormais totalement arrêté. Le blocus s'exerce très rigoureusement.

Les relations avec le Vatican

LE GOUVERNEMENT EST D'ACCORD AVEC LE SAINT-SIEGE

Paris, 24 juin. — Au cours de la réunion tenue cette après-midi par la commission des affaires extérieures, la question de la reprise des relations avec le Saint-Siège s'est trouvée inopinément soulevée. On sait que la commission des finances qui s'est chargée de l'étude du projet tendant au rétablissement de l'ambassade de France auprès du Vatican a, il y a quelques jours, sur la proposition de son rapporteur, M. Noblemaire, décidé de surseoir à toute décision, les pourparlers entre la France et le Saint-Siège n'ayant pas encore abouti à un accord définitif. Or, M. Colrat, qui avait été désigné pour faire un exposé de la question à la commission des affaires extérieures, a déclaré aujourd'hui à celle-ci qu'il avait appris que le gouvernement était en mesure de discuter le projet devant la Chambre dès que les commissions parlementaires auraient déposé leurs conclusions.

L'Indemnité allemande

Quelle sera la part des Alliés ? "Pourcentage" ou "proportion" ?

Paris, 25 juin. — La controverse continue sur l'interprétation à donner aux accords de 1919 touchant la répartition entre alliés de l'indemnité à verser par l'Allemagne. Ce partage se fera-t-il selon un « pourcentage » ou selon une « proportion » ?

D'après des renseignements de très bonne source, la question s'est développée ainsi :

1. La décision du Conseil suprême du 28 mars 1919 se contente de dire que l'indemnité allemande sera partagée entre les alliés en proportion des pertes subies par chacun d'eux.

2. Un mois plus tard, un accord, conclu par MM. Lloyd George et Clemenceau, en présence de M. Wilson, a simplement enregistré la « proportion » de 5 à 11 pour le partage entre la France et l'Angleterre des sommes à verser par l'Allemagne. C'est-à-dire que quand l'Angleterre recevrait 5, la France recevrait 11.

L'accord conclu à Londres en décembre suivant, par M. Loucheur, s'est borné à exprimer de façon différente le chiffre de la proportion : au lieu de 5 à 11, il dit 25 à 55.

3. Ce n'est que plus tard que la transformation de ces chiffres en pourcentage a été discutée.

De son côté, M. Millerand, à la Conférence de Hythe, avait obtenu de M. Lloyd George que la « proportion » devînt un « pourcentage », et que sur les sommes à verser par l'Allemagne la France aurait 55 % quand l'Angleterre recevrait 25 %. Il restait donc 20 % à se partager entre tous les autres alliés : Belgique, Serbie, Italie, etc., etc. Mais aujourd'hui les nouvelles réclamations de l'Italie, qui à elle seule absorberait les 20 %, ne permettent plus d'envisager le maintien de 55 % à la France et de 25 % à l'Angleterre.

L'Allemagne demandera à Spa la révision complète des clauses financières du traité

Berlin, 25 juin. — Les journaux s'occupent de la Conférence de Boulogne; ils crachent feu et flamme contre les alliés, et déclarent que ceux-ci n'ont oublié qu'une chose, c'est que l'Allemagne avait aussi quelque chose à dire dans cette affaire.

Les Allemands arriveront à Spa avec des propositions financières toutes prêtes, qui seront loin de ressembler, même vaguement, aux décisions adoptées jusqu'ici par les alliés. Le chancelier Fehrenbach a conféré avec les chefs de parti au sujet de la Conférence, et leur a exposé les lignes directrices de la politique que suivra le gouvernement. Le chancelier a déclaré que le nouveau cabinet demanderait aux alliés de réviser complètement toutes les clauses financières du traité de Versailles.

Les Notes concernant la réduction des effectifs sont arrivées à Berlin

Berlin, 24 juin. — L'Agence Wolf annonce que deux notes relatives à la question du désarmement, et émanant l'une du président de la conférence de la paix, et l'autre du président du conseil suprême sont parvenues au gouvernement allemand. La note du conseil suprême complète la note du président de la conférence de la paix. Ces notes, en ce qui concerne les exigences qu'elles formulent, reproduisent à peu près ce que la presse française a écrit dans ces derniers temps à ce sujet. Elles posent, en principe, que l'armée allemande doit être réduite à 100,000 hommes et accordent l'autorisation d'organiser une police locale.

L'Allemagne prétend poursuivre régulièrement le désarmement

Berlin, 24 juin. — De source officieuse, on déclare que pour faire suite aux stipulations du traité de paix, on a continué à diminuer les stocks de canons, fusils et munitions. Jusqu'ici, la Société fiduciaire d'empire a démonté et transformé pour d'autres usages 1 million 380,000 fusils sur 1 million 720,000 qu'elle avait reçus; 24,900 mitrailleuses sur 40,800, et 19,400 bouches à feu sur 35,500 ont été rendues inutilisables. En outre, de grosses quantités de munitions pour canons et fusils, de grenades à main et d'explosifs ont été anéanties. A part les places fortes de Pillau, Swinemünde, Koenigsberg, Ulm et Kustrin que le traité laisse à l'Allemagne, le travail qui consiste à raser toutes les autres est commencé et sera certainement terminé dans les délais fixés.

M. Charles Laurent est agréé à Berlin

Berlin, 24 juin. — Le gouvernement allemand a donné son agrément à la nomination de M. Charles Laurent comme ambassadeur de France à Berlin.

Les alliés doivent toujours leur dette aux Etats-Unis

Londres, 25 juin. — Le département de la trésorerie a autorisé la publication de la déclaration suivante : « Aucune proposition concernant les dettes des alliés avec les Etats-Unis n'a été discutée à Hythe ou à Boulogne, et aucun des gouvernements représentés à cette Conférence n'a suggéré la répudiation de ses obligations. »

POUR LA BAISSE DES PRIX

Un conseil du ministre du commerce au public : *"Défendez-vous en marchandant"*

Paris, 25 juin. — Interrogé sur les conditions actuelles de la baisse, le ministre du commerce, M. Isaac, a fait notamment les déclarations suivantes :

« Pendant la guerre, on a pris l'habitude de payer n'importe quel prix les denrées et les marchandises. On ne « marchande » plus, selon l'expression des ménagères. Eh bien ! nous sommes arrivés à un stade où le public, qui **doit se restreindre, doit aussi se défendre en « marchandant » et en mettant ainsi les défaillants en concurrence.** »

Et le ministre a donné nettement son avis sur la situation actuelle :

« Nous sommes arrivés à un palier. La descente s'effectuera, plus ou moins rapide, il convient de le répéter, suivant que les produits seront périssables ou non. »

DANS LE DOUBS

Montbéliard, 24 juin. — Dans toute la région on signale une baisse générale sur les vins au détail, les huiles, les graisses, ainsi que les viandes de boucherie; mais le prix du lait du beurre et des œufs reste élevé malgré l'abondance des fourrages.

D'AUTRES « ENRAYEURS » VONT ETRE INQUIETES !

Paris, 24 juin. — Le garde des sceaux a annoncé à la commission des spéculations que de nouveaux télégrammes envoyés de Paris par des mandataires afin d'empêcher les envois et d'enrayer la baisse des denrées avaient été saisis. Des enquêtes préliminaires sont faites.

Le Syndicat du commerce des sucres limite les bénéfices sur les sucres indigènes

Paris, 24 juin. — Au moment où la liberté de la fabrication et de la vente du sucre indigène vient d'être maintenue, le Syndicat du commerce des sucres, considérant qu'il **importe que le commerce se plie aux exigences imposées par les circonstances et ne fasse de cette liberté qu'un usage raisonnable**, vient d'arrêter un certain nombre de dispositions réglementant le commerce du sucre indigène, et notamment le taux du bénéfice sur cette denrée, qui n'a pas à supporter la multiplicité des risques qui s'appliquent aux sucres étrangers. Les résolutions adoptées obligent tout membre du Syndicat qui effectuera en fabrique un achat direct de sucre blanc n° 3 indigène, ou qui, agissant comme courtier, vendra de ce même sucre pour compte d'un fabricant, à faire au secrétariat du Syndicat une déclaration écrite mentionnant l'époque de livraison et le prix pratiqué aux 1,000 kilos nets.

La Chambre syndicale établira la liste des affaires ainsi déclarées; cette liste recevra la plus large publicité. Il est interdit aux membres du Syndicat d'acheter ou de vendre du sucre aux non professionnels ou d'employer l'entremise de ces derniers. Tout membre du Syndicat qui aura acheté directement en fabrique pour son propre compte ou qui opérera comme courtier pour compte d'un fabricant, ne pourra vendre qu'aux catégories de personnes ci-après : Raffineurs, industriels employant le sucre dans leur fabrication, négociants notoirement connus dans le commerce des sucres, groupements corporatifs, Sociétés coopératives d'alimentation. Deux membres du Syndicat pourront traiter entre eux; toutefois, l'un devra nécessairement avoir acheté directement au fabricant ou à une personne appartenant à l'une des catégories désignées au paragraphe 2, et qui aurait été autorisé à revendre. L'autre devra obligatoirement vendre soit à un fabricant qui serait amené à racheter, soit aux catégories de personnes désignées au paragraphe 3. **Toute affaire de négoce ne pourra donner lieu à un bénéfice net supérieur à 5 % calculé sur le prix moyen des ventes de sucre blanc indigène effectuées durant un exercice, non compris la taxe sur le chiffre d'affaires. Toute infraction sera passible de peines disciplinaires pouvant aller jusqu'à l'exclusion du Syndicat.**

Ce règlement entrera en vigueur à partir du 28 juin.

REVUE DE LA PRESSE

La guerre gréco-turque

Voici donc qu'une nouvelle guerre commence. L'armée grecque a pris l'offensive contre les Turcs. Le commandant de Civrieux, envisageant les opérations qui s'ouvrent, écrit dans **le Matin** :

« Le mouvement des Grecs se dessinerait vers le nord, ou plutôt vers le nord-est si, comme on l'a laissé entendre, leur intention est de marcher vers Brousse, de manière à soulager les troupes britanniques qui couvrent dans la péninsule d'Ismidt les abords du Bosphore.

» Il n'est pas douteux que les principales difficultés rencontrées par les Grecs se présenteront surtout en Asie Mineure, où ils auront à lutter contre cet adversaire passif et d'une résolution si malaisée qu'est l'espace. Leur commandant en chef, le général Paraskevopoulos, dispose de six divisions, — 90,000 hommes, — disposées autour de Smyrne. Etant dans la nécessité de garder avec des forces sérieuses son territoire de base, il ne pourra guère utiliser que quatre divisions pour une marche en avant. C'est peu. Les Grecs, en effet, auront affaire à un ennemi insaisissable, dont le mode de guerre sera la guérilla intensive. Par suite, ils ne pourront viser leur adversaire par corps, et ils devront, comme en toute opération coloniale, prendre des objectifs géographiques. Or, entre eux et le premier de ces objectifs s'étendent d'énormes distances, — au minimum 250 kilomètres, — soit qu'ils se dirigent vers Brousse, soit vers le grand chemin de fer d'Anatolie à Afioun-Kara-Hissar.

» En attendant les événements, on peut donc penser d'ores et déjà que le royaume hellène devra, au fur et à mesure du développement des opérations, déployer un puissant effort. »

Dans cette guerre qui commence, M. Charles Saglio (l'Œuvre) ne voit pour nous que rien à gagner et beaucoup à perdre :

« Il n'y avait qu'une faute de plus à commettre pour achever de liguer contre l'Occident tout l'Orient, les Sunnites et les Chiites, les Turcs, les Arabes et les Persans, les Hindous brahmaniques et mahométans. Cette faute, M. Lloyd George l'a commise — et qui pis est nous l'a imposée — en manquant à sa parole, en s'entêtant à renier la promesse qu'il avait faite aux Hindous pour obtenir l'aide militaire que ceux-ci ont donnée sans marchander à l'Entente.

» Le 5 janvier 1918, le premier ministre britannique a déclaré publiquement : « Nous ne » luttons pas pour priver la Turquie de sa ca- » pitale ou des riches et fameux territoires de » l'Asie Mineure et de la Thrace, où la race » turque est prédominante. » Ces paroles ont été prononcées solennellement. Les peuples musulmans y ont eu foi comme à un serment. Aujourd'hui, ils s'aperçoivent qu'elles n'étaient qu'un leurre.

Pertinax, de l'**Echo de Paris**, est inquiet lui aussi, et il entrevoit un autre péril :

« Nous redoutons fort qu'une aventure ne commence où nos amis de Londres se trouveront sans cesse en présence du dilemme suivant : ou fournir de nouveaux effectifs, ou accepter une dangereuse diminution de prestige. Et nous redoutons aussi que peu à peu, se donnant tout entier à leur guerre asiatique, les dirigeants de Londres ne négligent le continent européen. »

Une folie à ne pas commettre

Le **Gaulois** (M. d'Aral), à propos des déclarations de M. Millerand à la Chambre, sur notre attitude envers la Russie des Soviets :

« S'aventurer dans une négociation politique sans avoir obtenu les garanties et les sécurités indispensables et que le régime actuel de la Russie est incapable de nous fournir, ce serait la dernière folie à commettre ! Sachons gré à M. Millerand de l'avoir compris et déclaré. »

Les Syndicats de fonctionnaires

Les **Annales politiques et littéraires** (M. Louis Barthou, ancien président du conseil) :

« L'audace grandissante des fonctionnaires — d'une minorité de fonctionnaires — a été encouragée par la faiblesse et par les contradictions des pouvoirs publics. Ministre de M. Clemenceau en 1907, j'ai, en complet accord avec lui, réprimé des grèves postales, dont le mot d'ordre était le Syndicat. Quelques années plus tard, M. Clemenceau, dont M. Clémentel était devenu le ministre et l'interprète, accordait à ces mêmes agents non, évidemment, le droit de grève, mais le droit de choisir entre l'association de la loi de 1901 et le syndicat de la loi de 1884 ! Du Syndicat à la grève, il n'y a qu'un pas, tentant et aisé. S'il est franchi, l'Etat est perdu, et l'Etat c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde. Aux obscurités périlleuses de la nationalisation, il n'est que temps d'opposer les droits réels de la nation souveraine. »

La Chambre discute le budget des affaires étrangères

M. Millerand repousse toute tentative de relations avec les Soviets tant qu'ils n'auront « pas figure de gouvernement »

Séance de jeudi après-midi

A la séance de l'après-midi, on continue le budget des affaires étrangères.

M. Ernest Laffont (socialiste unifié) demande des explications sur la partie de la note publiée par les alliés à la suite de l'entrevue de Boulogne du 22 juin concernant la Russie. Il est entendu qu'on reprendra les relations économiques avec les Soviets. Si on demande à ce propos aux Soviets de reconnaître la dette russe, on entre dans la négociation politique, on reconnaît implicitement le gouvernement bolcheviste.

Traitant la deuxième partie de son sujet, M. Ernest Laffont aborde la question de la Cilicie et de la Syrie. Il estime que si les accords de 1916 étaient de tendances impérialistes, il était impolitique de les méconnaître. Les avoir abandonnés, ce n'est pas de la bonne diplomatie.

Déclarations du président du conseil

Le président du conseil, sans quitter sa place, se lève pour faire une brève réponse. Il dit tout d'abord qu'en ce qui concerne la Syrie, il ne peut rien ajouter à cette heure à ce qu'a dit le rapporteur.

Relevant une parole de M. Laffont, M. Millerand dit que quand le député socialiste a dit que le recul diplomatique suivait le recul militaire, il a formulé une assertion qui ne devrait pas être dite et qui est complètement inexacte. Le gouvernement l'a dit le 10 février dans un télégramme au général Gouraud : notre politique proportionne notre action à nos moyens. Notre politique ne nous a pas été inspirée par les événements; elle a été fixée dès la première heure.

M. Laffont a supplié d'aller au secours du peuple russe. Mais, lui dit M. Millerand, ce n'est pas à nous qu'il faut dire cela, c'est à vos amis. Comment ! lorsque la Société des Nations, qui a organisé des missions sanitaires en Pologne contre le typhus, a voulu envoyer en Russie une mission sanitaire, vous savez avec quelle insolence le gouvernement des Soviets l'a écartée. (Vifs applaudissements sauf à l'extrême gauche.)

Quant aux relations avec le gouvernement des Soviets, le jour où ce gouvernement aura figure de gouvernement; le jour où il pensera qu'il n'est pas possible de paraître engager des négociations avec un gouvernement et en même temps d'envoyer aux ouvriers anglais un message les encourageant à faire la révolution; le jour où le gouvernement des Soviets aura compris et déclaré qu'il est solidaire et responsable de tous les engagements internationaux contractés par tous les gouvernements russes précédents, ce jour-là, alors, nous verrons ! Mais jusque-là, nous n'avons rien à voir avec un gouvernement qui n'en est pas un. (Vifs applaudissements, sauf à l'extrême gauche.)

M. Millerand profite de l'occasion pour répondre aux orateurs de la matinée. C'est ainsi qu'il tiendra compte des suggestions de M. Outrey au sujet des traitements et des résidences du corps diplomatique. Au sujet de la Société des Nations, le gouvernement fera tout ce qu'il pourra pour que la Société des Nations devienne une réalité. Tous ses efforts depuis qu'il est au pouvoir ont tendu à cela.

Enfin, M. Millerand se proclame finalement d'accord avec M. Daniélou pour réorganiser la propagande, et déjà des mesures sont en cours d'exécution.

Les nouveaux impôts sont votés

On interrompt le débat, à la demande du ministre des finances et de la commission des finances, pour examiner le projet des nouvelles ressources fiscales, de retour du Sénat.

On adopte la proposition du Sénat pour les droits successoraux. On maintient le prix des permis de chasse locaux à 40 fr.; à 100 fr., dont 80 fr. pour l'Etat et 20 fr. pour la commune, permis valables pour toute la France.

L'ensemble du projet de loi est revoté par 551 voix contre 67. (Applaudissements.)

NOTRE POLITIQUE EN ORIENT

M. Briand, dans un discours applaudi par la presque unanimité de la Chambre, expose et justifie les accords de 1916

Séance de vendredi matin

Paris, 25 juin. — La Chambre poursuit ce matin la discussion du budget des affaires étrangères.

M. Aubriot : Il y a des points noirs, et, pour les éviter, il faut prévoir les possibilités de conflit. N'y a-t-il pas de divergences entre nous et les alliés au sujet de l'Orient ?

M. Millerand, président du conseil : **Je puis vous affirmer que jamais l'entente n'a été plus complète entre les alliés. L'accord entre l'Italie, l'Angleterre, la France est complet sur tous les points.**

M. Aubriot évalue à 210 milliards l'indemnité due par l'Allemagne. On nous annonce le paiement par 37 annuités de 3 milliards. Cela représente annuellement 60 à 70 fr. par tête d'habitant. C'est peu payer pour les agresseurs. (Applaudissements.)

M. Aubriot ne veut pas que le contribuable français soit forcé de payer le surplus des réparations. Il critique la répartition des dommages, et ne trouve pas le partage équitable en ce qui nous concerne. Et cependant, les alliés ont reçu des compensations suffisantes. Il espère que le président du conseil s'engagera à tenir la Chambre au courant des résultats de la Conférence de Spa.

M. Millerand : Je ne peux prendre aucun engagement que lorsque je pourrai vous répondre. Je ne peux donc vous dire quand. Je ne peux dire non et je ne peux dire oui, ne voulant pas compromettre les intérêts de la France. (Applaudissements.)

M. Daladier (Vaucluse), radical-socialiste, demande l'évacuation de la Cilicie. Il veut que nous maintenions seulement notre situation économique et morale dans le Levant. Il ne faut pas oublier qu'il y a là-bas 3 millions de musulmans et seulement 300,000 chrétiens.

M. Noblemaire, rapporteur : Il s'agit d'établir l'ordre français le plus tôt possible dans un pays en désordre pour permettre aux indigènes de vivre et de prospérer. C'est une opération de gendarmes.

M. Daladier blâme ensuite la politique suivie à l'égard de la Russie des Soviets. Il redoute l'emprise allemande sur ce pays et la conclusion d'un accord russo-allemand contre la France. Nous pourrions essayer de fédérer les peuples slaves que nous avons libérés. Ne pourrait-on essayer une action sur la Bulgarie afin de réunir tous les Slaves autour de la France ? L'orateur croit que l'intérêt français est de traiter avec les bolcheviks pour n'être vassal ni de l'Angleterre ni de l'Amérique. (Applaudissements à l'extrême gauche.)

M. Noblemaire, rapporteur : Pourquoi ce qui est vrai des soldats français en Bulgarie, et en Thrace ne serait-il pas vrai en Syrie ? Il faudra voter le budget de 1921 avant la fin de cette année. Dans ce budget, nous pourrons être beaucoup plus larges pour soutenir les œuvres françaises. (Applaudissements.)

Le président : La parole est à M. Briand. (Mouvements d'attention.)

M. Briand

M. Briand sait toutes les difficultés de la situation dans laquelle se débat le président du conseil, il a confiance dans son patriotisme pour soutenir les intérêts légitimes de la France. Il est du devoir de tout Français de faciliter sa tâche.

« Mais, ayant été au gouvernement au moment où se sont négociés les accords de 1916, poursuit l'ancien président du conseil, vous comprendrez que je tienne à vous donner des indications sur la façon dont ils ont été négociés. C'était l'époque de Verdun. L'Italie n'avait pas encore déclaré la guerre à l'Allemagne, les Etats-Unis ne s'étaient pas encore rangés à nos côtés; nous avons considéré que, même dans cette heure angoissante, nous ne devions négliger aucun intérêt. C'est pourquoi nous avons envoyé des divisions à Constantinople pour barrer la route à l'Allemagne et défendre les intérêts séculaires de la France. (Applaudissements.)

LA VIE SPORTIVE

Courses au Bois de Boulogne

Résultats du Jeudi 24 Juin

PRIX DU PRÉ-CATELAN (à réclamer), 5,000 francs, 2,000 mètres.
1. MIME (Mac Gee) ..... G. 31 50 30 »
à M. Aimé Moulin..... P. 19 » 14 »
2. CHEVRON (G. Martin). ..... P. 20 » 10 50
3. M. J. Cerf ..... P. 20 » 10 50
3. Corbulon (O'Neill), à M. P. Lamétairie. — Non places : Spirt-II (Prior), Sandown-Park (Sharpe). — 2 long., 3 long. — Mime (Dark-Ronald et Elfin-Revel) est entraîné par E. Pantall.

PRIX DE LA MUETTE (à réclamer), 5,000 francs, 3,000 mètres.
Mrs-Tittle-Mouse (Mac Gee) ..... G. 44 50 22 50
à M. le baron E. de Rothschild... P. 21 » 11 50
2. CARURE (Lamoure), à M. Delattre. P. 27 50 14 »
3. Testri (G. Martin), à M. F. Grumetz. — Non placés : Gabie (Sharpe), Sacrilège (A. Woodland), La-Somnambule (O'Neill). — 3/4 de long., 1 long. — Mrs-Tittle-Mouse (Prédicateur et Freld-Mouse) est entraîné par Watson.

PRIX DE ROCQUENCOURT, 15,000 francs (en outre 2,500 francs à l'éleveur), 2,400 mètres.
1. Pleurs (G. Garner), à M. Ekayan. G. 20 50 19 »
2. Zéphyrus (M. Gee), à M. le baron E. de Rothschild. P. 21 » 11 »
3. Titanite (M. Allemand), au baron M. de Rothschild. — 2 long., 3 long. — Pleurs (Prestige et Idumo) est entraîné par Joë Davis.

PRIX DE MALLERET
50,000 fr. (en outre 3,000 fr. à l'éleveur), 2,000 mètres.
Kourie Marcel Boussac..... G. 39 50 17 »
1. Lasarte (Sharpe)..... P. 85 » 45 »
2. TAKE-A-STEP (Jennings), à M. James Hennessy ..... P. 26 50 11 »
3. Phyllis (A. Woodland), à M. Ekayan ..... P. 35 50 22 50
4. Tic-Tac (M. Allemand), à M. J. Arditi. — Non placés : Chafne-d'Or (G. Bellhouse), La-Brume (E. Lancaster), Pétale (J. Maiden), Zilpa (Ch. Hobbs), Leopeza (G. Garner), Belles-Manières (G. Bartholomew), Améthyste (G. Martin). — 1 tête, 1/2 long. — Lasarte (Alcantara-II et Bonfire) est entraîné par G. Stern.

PRIX SEYMOUR
30,000 fr. (en outre 4,000 fr. à l'éleveur), 3,000 mètres.
1. VENI-VICI (G. Garner),..... G. 22 50 10 »
à M. A. Ekayan ..... P. 14 » 6 50
2. ARBOIS (Sharpe), à M. E. Kahn... P. 23 50 10 »
3. Caroly (O'Neill), à M. R. Filippi; 4. Anvin (Belcouse). — Non placé : Roslin (Hobbs). — 1 tête, 2 long., 3 long. — Veni-Vici (Sans-Souci-II et Rose-Nini) est entraîné par F. Pantall.

PRIX DE SAINT-GERMAIN (handicap), 8,000 francs, 2,000 mètres.
1. Lady-Isle (C. Bouillon), ... G. 121 50 83 »
à M. A. Ekayan ..... P. 34 » 28 50
2. ESNES (Sharpe), à M. J. Stern..... P. 27 » 17 »
3. Silistria (Frühinsholz), à M. H. Letellier. — Non placés : Emmyr (M. Allemand), Sibylline (J. Jennings), Korobabel (Hobbs), Bluette (Marsh). — 1/2 long., 1 long. — Lady-Isle (Ecouen et Ile-de-Loire) est entraînée par Ch. Bartholomew.

PETITES NOUVELLES

Les trois chevaux anglais, « Spion-Kop », « Comrade » et « Paragon », de l'écurie Gilpin, qui devaient arriver hier soir, sur l'hippodrome de Longchamp, ne sont arrivés que ce matin à dix heures, un wagon du train qui les amenait ayant pris feu en gare d'Amiens.

« Haragon » remplira son engagement samedi, dans le Prix de Seine-et-Marne.

« Paragon », de l'écurie Bailey, est attendu ce soir dans les boxes du champ de courses de Longchamp.

PARTANTS PROBABLES POUR LE GRAND-PRIX DE DIMANCHE

Bourbier (J. Childs), Le-Danak (Ch. Childs), Odol (A. Barrow), Batterses (O'Neill), Embry (Bellhouse), St-Poi (Marsh), Pendennis (Garner), Pleurs (Carslake), Cid-Campeador (Lancaster), Southern (Fox), Brasher-to-Em (G. Bartholomew), Comrade (Bullock), Spion-Kop (Smith), Blue-Dun (Donoghue), Flowershop (Mac-Gee), Charlebel-le (Whalley).

CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL

Londres, 24 juin. — Jeudi ont eu lieu les épreuves pour la Coupe internationale dite Coupe du roi Georges V. Cette Coupe est réservée aux épreuves d'un concours entre officiers de toutes les nations qui doivent concourir revêtus de leur uniforme. La France s'est classée 1re par 1 point et demi. Le capitaine de Lazzarière, montant « Dunette », a été classé 1er dans l'épreuve finale. Les 2e et 3e étaient des officiers anglais.

LE CONCOURS HIPPIQUE DE LA VIE AU GRAND AIR DU MEDOC

Samedi 26 et dimanche 27 juin

Les deux grandes réunions de concours organisées par la Vie G. A. M. samedi 26 et dimanche 27 juin, à 15 h. très précises, se dérouleront sur le terrain spécialisé du parc des sports du Jard-Mérignac. Le public y trouvera tous les aménagements de l'installation la plus confortable qui lui donnera, certainement, entière satisfaction.

Les services de tramways seront renforcés sur la ligne des deux tours et, de plus, des camions automobiles feront le transport direct de la barrière Judaïque au terrain à partir de midi 30. Les prix d'entrée sont ainsi fixés : 1er tribunes, 10 fr.; pelouse, 5 fr.

Le public entrera par la porte la plus rapprochée de la station des tramways du Repenti. Les personnes se rendant en automobiles devront se munir d'un billet aux guichets principaux, et les voitures désirant pénétrer dans le parc devront être vides et le chauffeur muni d'un billet de pelouse.

Pour se rendre au Jard-Mérignac, il faut prendre à la barrière Judaïque, l'avenue de la République et suivre la voie des tramways jusqu'à la station du Repenti. Ajoutons que samedi le public aura le plaisir d'entendre les cors de chasse du 15e dragons, et que dimanche il pourra applaudir la remarquable musique du 144e d'infanterie.

FOOTBALL ASSOCIATION

MATCH ALLEMAGNE-SUISSE

Genève, 24 juin. — Le comité central de l'association suisse de football avait maintenu le match contre l'Allemagne pour dimanche prochain, à Zurich, malgré la protestation des 71 clubs alliés, un comité d'initiative constitué à Genève adresse à la Suisse une protestation publique contre les procédés du comité central et se réservant de prendre ultérieurement les résolutions dictées par cette situation. La question de la création d'une association suisse-romande de football sera sans doute agitée lors de la prochaine assemblée générale.

Les clubs romands ont refusé l'autorisation à leurs membres de jouer dimanche contre l'Allemagne.

CYCLISME

VÉLODROME DU STADIUM

En plus du match-revanche Fossier-Aerts qui se disputera en 3 manches derrière grosses motos, le programme de dimanche comporte un handicap et deux épreuves, l'une de vitesse, l'autre en course-poursuite, dont les résultats permettront, selon les performances accomplies, de désigner les vainqueurs pour représenter la France aux Olympiques d'Anvers. C'est dire qu'il y aura du sport, comme jamais réunion cycliste n'en a encore offert cette saison. La musique de la colonie St-Louis prêtera son concours à cette intéressante réunion.

ATHLETISME

ASSOCIATION SPORTIVE DES P. T. T. — Dimanche 27 juin, entraînement sur le terrain de la Société à Caudéran, en vue des prochains challenges à disputer. Tous les coureurs y sont convoqués pour 14 h. 7 précises.

S. A. BORDELAIS. — Les athlètes ne prenant pas part au challenge Cazeaux-Cazalet sont priés d'assister dimanche à l'entraînement qui aura lieu à 9 heures, au Stadium, en vue des championnats de la Côte-d'Argent.

A. S. DU MIDI. — Sont convoqués pour disputer le challenge Cazeaux-Cazalet, à Cadillac : Hauret, Gibeaud, Casamayou, Empénayer, Charles, Madrières, Verpoutre, Bouquière, Estrémé, Malibert, Lapeyre, Pinton, André. Rendez-vous gare Saint-Jean dimanche à 7 h. du matin.

Les athlètes ne participant pas à ce challenge sont priés de se rendre à l'entraînement sur le terrain.

BORDEAUX

Semaine du tourisme colonial

Programme du samedi 26 juin

Gatas cinématographiques coloniaux

« A l'Olympia, cours Georges-Clemenceau, à 4 h. 1/2 du soir : « Le Maroc », films présentés et commentés par M. Alfred Colliaux, administrateur en chef des colonies, directeur de l'Office du Maroc de Bordeaux.

A l'Hôtel de Ville

Fixation du salaire minimum

La commission paritaire municipale de fixation du salaire minimum s'est réunie pour la première fois mercredi dernier à l'hôtel de ville de Bordeaux, sous la présidence de M. Philippart, maire.

Le maire de Bordeaux, rappelant et développant les considérants de son arrêté du 30 mars qui a institué la commission paritaire, a déterminé ce que l'on devait entendre par salaire « suffisant » et « juste ». Il appartient à la commission de rechercher quel doit être le salaire suffisant, quel l'on nomme aussi salaire minimum ou salaire vital. Le salaire juste, établi en concordance avec la « valeur utile » de chaque employé ou ouvrier, ne peut être soumis à son appréciation.

La commission a partagé cet avis, et a décidé de se réunir de nouveau samedi prochain, à deux heures et demie, afin de prendre connaissance des renseignements et des documents recueillis par ses membres en vue d'arriver à la fixation du salaire minimum.

Concours publics du Conservatoire

Jeudi après-midi a commencé la série des épreuves publiques d'où sortiront les lauréats de notre Conservatoire devenu municipal. La magnifique salle des concerts du Grand-Théâtre sert de nouveau de cadre à ces joutes musicales. Devant un auditoire clairsemé paraît M. Philippe Lagrola, contrebassiste, que la guerre a tenu éloigné de la rue de la Trésorerie. Il avait obtenu un 1er accessit en 1914. Le jury de 1920, composé de M. Crocé-Spinelli, président, et de MM. Robin, P.-J. Clément, Lopès et Maréchal, n'accorde aucune récompense à ce concurrent et l'on passe au concours de violoncelle. Quatre bons élèves se présentent, jouent l'Allegro du « Second Concerto de Davidoff », et déchiffrent le morceau de lecture à vue de M. Crocé-Spinelli. Mlle Hélène Saint-Martin est au piano d'accompagnement. Mlles Jane Duthu et M. Sicouly, qui ont acquis de nouvelles qualités de virtuosité et d'interprétation depuis leur second prix de l'an dernier, fournissent un concours très remarqué. Le jury, composé de M. Crocé-Spinelli, président; de MM. Lopès, Maréchal, Mme Guérin-Seris, MM. Martinez Guichard, Arfeuillère, Bost et Vianne-Lazare, décerne les récompenses suivantes :

1er prix, M. Robert Sicouly et Mlle Jane Duthu.

1er accessits, MM. André Bigaray et Olivier Gauyau.

Nous apprenons que MM. Charles Arthur et Louis Rosoor, les distingués professeurs de notre Conservatoire municipal, sont désignés comme membres du jury aux prochains concours du Conservatoire de Paris. Nous ne pouvons qu'être flattés — et notre Conservatoire municipal avec nous — de l'honneur bien mérité qui est fait à ces deux maîtres si appréciés dans le monde musical de Bordeaux.

France et Pologne

Le président du Conseil municipal de Varsovie à l'Athénée

La France a toujours manifesté pour la Pologne une sympathie qui s'est accrue avec la joie d'avoir pu, grâce à nos armées, contribuer à la résurrection de cet Etat en lui assurant son indépendance.

Aussi, nombreux furent, jeudi après-midi, nos concitoyens venus à l'Athénée municipal pour écouter M. Balinski, président du Conseil municipal de Varsovie, capitale du gouvernement reconstitué.

C'est M. Duthil, avocat à la cour d'appel, ancien bâtonnier, qui présidait; et c'est en cette qualité qu'il présenta le conférencier à l'auditoire. Il le fit avec le talent qu'on lui connaît et le tact dont il est coutumier.

M. Balinski, qui est un éminent jurisconsulte, s'exprime en un français très correct. Il explique tout d'abord qu'il est venu en France pour révéler les éléments d'activité et de richesse qui se trouvent en Pologne et dont la France peut aisément tirer parti dans ses rapports avec ce pays. Après avoir rappelé le triste sort subi par la Pologne asservie sous le joug de l'impérialisme russe, prussien et autrichien, l'orateur souligne combien toujours a survécu dans son pays l'esprit français, notamment par l'application du Code civil et du Code de commerce.

L'orateur, qui traite avec une égale aisance tous les sujets, parle chaleureusement des arts et de la littérature en Pologne, où s'affirme chez cette nation une fière personnalité.

Enfin, en termes très clairs, M. Balinski, qui n'a cessé d'être écouté très attentivement, termine son intéressante conférence en exposant les vœux exprimés par la Pologne pour la reprise de ses relations avec la France, et il décrit le rôle qui doit lui échoir en Europe, par suite du traité de Versailles.

M. Balinski a trouvé un vibrant écho chez ses auditeurs, qui l'ont fréquemment applaudi et ovationné à la fin de sa conférence.

A l'Académie des inscriptions et belles-lettres

Le « Journal officiel » publie un décret approuvant l'élection faite par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de M. Pierre Paris, directeur de l'Ecole des hautes études hispaniques, à la place d'académicien libre, devenue vacante par suite du décès de M. Dieulafoy.

Les membres de l'Université de Bordeaux, les amis du nouvel académicien se joindront certainement à nous pour féliciter notre concitoyen M. Pierre Paris de cette élection, que justifient hautement le grand savoir et le savant labeur du maître, dont les découvertes et les travaux sont connus et appréciés du monde entier.

La baisse sur la boucherie

M. H. Herbellot, président du Syndicat de la boucherie de Bordeaux et du département de la Gironde, adresse à tous ses confrères l'avis suivant :

« Bordeaux, le 23 juin 1920.

» Sur les instances réitérées des autorités supérieures, préfecture, mairie, Chambre de commerce, et afin d'éviter les ennuis de toutes sortes que la boucherie a déjà connus (taxe, affichage, etc.), le président du Syndicat invite tous les membres de la corporation à contribuer autant qu'ils le pourront au mouvement de baisse qui se manifeste sur les marchandises; il les engage surtout à être prudents dans leurs achats, en vue d'atténuer les hauts cours, et à être consciencieux dans la vente, afin d'éviter de trop nombreuses plaintes du public.

» C'est un effort nécessaire pour l'avenir du pays qui leur est demandé; la cause en est due aux circonstances résultant de la guerre; il faut les conjurer; il espère que chacun comprendra son devoir.

» H. HERBELLOT.

» N. B. — Ceux de nos confrères qui s'intéressent à la vente du mouton congelé sont instamment priés de prendre connaissance au siège du Syndicat des propositions qui leur sont faites. »

La baisse de la viande

Après la baisse du veau, nous avons la baisse du mouton français. Depuis huit mois, nous avons la Grande Boucherie de Bordeaux, rue Sainte-Catherine, qui a stabilisé les cours et épargné à la population bordelaise de payer la viande des prix établis dans d'autres grandes villes. Son agencement, le seul en France, son gros débouché lui permettent en ne se contentant d'un petit bénéfice, de donner des viandes françaises à des prix les plus bas. Voir dans ce même journal son prix de vente du samedi 26 juin.

Accident au rapide de Paris à Charmant (Charente)

Il n'y a eu heureusement que des dégâts matériels

Le train 23 Paris-Orsay, qui doit arriver normalement le matin, à 2 h. 35, en gare de Bordeaux-Saint-Jean, a eu un accident vendredi, à son passage à Charmant (Charente). Alors que le rapide allait à une vive allure, la machine est soudainement sortie des rails. Le mécanicien put arrêter promptement son convoi, mais il s'ensuivit un choc violent.

On constata tout de suite qu'il n'y avait aucun blessé ni parmi les voyageurs ni parmi le personnel du train, mais les dégâts matériels sont importants.

Par suite de ce déraillement, les trains de Paris ont subi d'importants retards.

Le 23 P.-O., remorqué par une machine de secours, est arrivé à Saint-Jean avec un retard de huit heures environ.

L'express 25, qui touche la gare du Midi le matin à 6 h. 15, a eu plus de deux heures de retard, et le train 33 est également arrivé bien après son horaire habituel.

Le 23 P.-O. n'amène généralement pas ou très peu de voyageurs à Bordeaux; il continue directement sa route sur Hendaye, portant le courrier des Pyrénées et de l'Espagne.

Une certaine émotion s'est produite en ville quand on a su qu'un accident était arrivé à l'un des trains de Paris; mais tout le monde fut vite rassuré quand on apprit qu'il n'y avait, par bonheur, aucune victime.

On ignore encore à Bordeaux les véritables causes de l'accident.

Est-ce un meurtre?

On repêche un noyé qui a un couteau ouvert dans ses vêtements

On a retiré jeudi de la Garonne, devant la cale Finwick, le corps d'un Espagnol nommé Delgado, âgé de quarante-six ans, domicilié 47, rue Carpenteyre.

Informé, M. Petit, commissaire de police du deuxième arrondissement, vint procéder aux constatations d'usage. Dans les vêtements du noyé, on trouva un couteau ouvert, et ce détail a paru singulièrement bizarre.

M. Petit ayant fait déposer le cadavre à la morgue, ouvrit une enquête qui a donné les résultats suivants.

Dimanche dernier, Delgado était parti de chez lui très gai; on l'aperçu dans un bar du cours Victor-Hugo, où il eut une querelle pour un motif futile avec un consommateur. Il quitta l'établissement, et, à partir de ce moment, on perd sa trace.

On se demande si l'Espagnol n'aurait pas été jusque sur les quais avec son adversaire, et si leur querelle n'aurait pas, là, dégénéré en rixe. Le couteau ouvert trouvé dans les poches de Delgado laisse supposer que celui-ci était peut-être sur le point d'en faire usage.

Son contradicteur s'élança-t-il alors sur lui et, d'une violente poussée, le fit-il tomber dans le fleuve? On ne sait.

Ce qu'il y a de certain, par exemple, c'est que l'Espagnol n'avait jamais manifesté des idées de suicide. Il gagnait bien sa vie; il était très heureux; on ne voit donc pas pourquoi il aurait voulu abréger son existence.

L'enquête se poursuit. M. le docteur Lande, médecin légiste, a été requis pour l'autopsie du cadavre.

Vol dans une banque

Le coupable, un « démarcheur », est arrêté

M. Petit, commissaire de police du 2e arrondissement, recevait jeudi après-midi une plainte au sujet d'un vol de 7,000 fr. de coupons commis au préjudice de la banque X... Il ouvrit aussitôt une information et acquit la certitude que le coupable n'était autre que le sieur Hippolyte D...., âgé de vingt ans, originaire du Chili, « démarcheur » à la dite banque. En possession des coupons, D... en avait, en effet, négocié pour 1,000 fr. au Comptoir d'Escompte et pour 500 fr. à la Société Générale.

L'employé s'était naturellement bien gardé de reparaître à la banque, mais on sut qu'il prenait habituellement ses repas dans un restaurant du cours d'Albret; c'est là qu'il fut cueilli vendredi soir, à huit heures. Après avoir protesté de son innocence, il entra dans la voie des aveux. Il avait sur lui une somme de 960 fr., qui a été saisie.

Le démarcheur a été envoyé à la prison municipale, et une perquisition a été faite à son domicile en vue de retrouver les autres coupons soustraits et non encore négociés.

Une verrerie cambriolée

Pendant la nuit de mercredi à jeudi, des malfaiteurs se sont introduits dans les bureaux de la verrerie Vieillard, 50, rue de la Faïencerie. Ils ont brisé plusieurs portes et défoncé le coffre-fort, dans lequel ils ont trouvé et pris une somme de 30,000 francs environ.

On n'a encore aucune indication sur les auteurs de cet audacieux et fructueux coup de main.

Informations

Chemins de fer

BORDEAUX-BASTIDE. — La gare de Bordeaux-Bastide acceptera le samedi 26 juin les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 32.001 BE à 34.000 BE pour les réseaux Nord et P.-L.-M. et de 38.001 BE à 38.500 BE pour le réseau de l'Est.

MIDI. — La gare Bordeaux-Saint-Jean (P. V.) informe les expéditeurs qu'elle acceptera le samedi 26 courant les expéditions à destination de l'Ouest-Etat inscrites dans le groupe II, du numéro 700 au numéro 740; dans le groupe III, du numéro 3,600 au numéro 3,700.

Lycée de Bordeaux

Nous sommes heureux de relever sur la liste d'admissibilité à l'Institut agronomique parue au « Journal officiel » du 23 juin les noms des candidats présentés par le lycée de Bordeaux : Louis Casalis, de Bordeaux; Gérard Courbin, de Barsac; André Dangoumeau, de Bordeaux; Louis de Gaigneron de Marolles, de Saint-Jean-de-Luz; Hector Mais, de Saint-Mézard (Gers); Frédéric Ritter, de La Rochesur-Yon; Paul Sarrazin, de Moncoutant (Deux-Sèvres), soit sept élèves admissibles sur sept présentés.

Communications

GROUPEMENTS CORPORATIFS

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS LAYETTIERS. — Réunion le dimanche 27 juin, à 9 h. du matin, à la Bourse du travail.

ANCIENS MILITAIRES

ANCIENS DU 18e D'INFANTERIE. — Réunion samedi 26 courant, à 20 h. 30, au siège social, Athénée, salle n. 1.

ASSOCIATIONS DIVERSES

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE LAIQUE DE LA RUE FRANCIN. — L'Amicale des anciens élèves de l'école Francin rappelle que le banquet annuel aura lieu le dimanche 27, dans l'établissement de la Médoline. Se faire inscrire chez MM. Mauteilin, 36, rue Leyteire, et Crozatier, 103, rue Francin.

FOIRE DE BORDEAUX

UN SUCCES SANS PRECEDENT

est, sans conteste, celui de l'« Auto-Injecteur M. M. », qui, en quelques jours d'exposition, a enregistré un nombre de commandes battant tous les records. Ce succès s'explique non seulement par les qualités techniques et mécaniques que présente l'« Auto-Injecteur M. M. », mais aussi par la remarquable opportunité qui a fait surgir cet appareil à l'heure précise où, sans lui, l'emploi de l'automobile sous toutes ses formes risquait, par sa cherté, de devenir l'apanage des millionnaires.

A la Foire de Bordeaux, on trouve l'« Auto-Injecteur M. M. » galerie des Alliés, bâtiment E, stand 21.

Le démarcheur a été envoyé à la prison municipale, et une perquisition a été faite à son domicile en vue de retrouver les autres coupons soustraits et non encore négociés.

LES ETABLISSEMENTS DELACOURT

Par la situation même de leurs usines, les Etablissements DELACOURT ne pouvaient se dispenser de figurer à la Foire de Bordeaux, bien que l'urgence des livraisons à faire leur ait interdit de distraire les machines de chocolaterie et de savonnerie-parfumerie construites à TALENCE (Gironde).

Néanmoins, les Etablissements DELACOURT sont heureux de pouvoir présenter leur broyeur-tamiseur « Universel », livrable à lettre lue et si apprécié déjà de nombreux industriels pour la pulvérisation rapide de substances variées : sucre, amidon, couleurs, bleu d'outre-mer, soufre, produits chimiques, verre, os calcinés, craie, kaolin, plâtre, pierre à chaux, résine, sable de fonderie, briques cassées, charbon de bois, coke, maïs, céréales, son, paille, écorces de pin et tannantes, tourteaux de lin, de coton, d'arachides, épices, café, savon, produits coloniaux, etc.

Pour les matières exigeant une très grande finesse, il a été étudié et construit un système de bluterie à air, à la fois simple et pratique, qui peut être fourni avec le broyeur et qui procure l'avantage de tamiser automatiquement les matières broyées, de récupérer l'impalpable, qui, pour certaines substances, atteint un pourcentage élevé, et d'éviter presque complètement toute production de poussière dans les salles de travail. Sur demande, l'appareil est complété par une commande électrique appropriée, qui, jointe à la bluterie à air, permet une utilisation extrêmement pratique.

Enfin, il a été également étudié et construit, pour la commande électrique seulement, un meuble étanche recevant le broyeur et son moteur; cette disposition présente les mêmes avantages que la précédente en ce qui concerne la récupération de l'impalpable et l'absence de poussière, tout en ayant un encombrement des plus réduits et ne nécessitant pas d'installation spéciale pour l'appareil et son moteur.

Nous devons également appeler l'attention sur le mélangeur-tamiseur « Modern », spécialement adapté au travail des poudres délicates, et disponible immédiatement avec sa commande électrique directe, s'il y a lieu.

Devant le succès obtenu, et malgré l'importance des demandes, les Etablissements DELACOURT ont pu intensifier la construction de leurs machines à parfumer les cartes-réclame, mettant ainsi de nombreuses maisons à même de réaliser économiquement une publicité extrêmement pratique.

Pour tous renseignements et demandes de catalogues, s'adresser aux Services Commerciaux des Etablissements DELACOURT, 39, rue Fouquet, Levallois-Perret (Seine), qui sont à l'entière disposition des clients pour les essais des produits pouvant être traités dans les appareils ci-dessus mentionnés.

LA REGENCE RESTAURANT de l'ordre
1, r. Piliers-de-Tutelle, près Grand-Théâtre

Chronique Théâtrale

GRAND-THEATRE

Vendredi, à 8 h. 30 : « Le Vieux Marcheur », avec Brasseur.

Samedi, dimanche et lundi, en soirée, et dimanche, en matinée, « le Vieux Marcheur », de Henri Lavedan, de la Comédie-Française, avec M. Albert Brasseur. Cette comédie spirituelle et d'une hilarante gaieté, dont plusieurs centaines de représentations n'ont pas altéré le succès à Paris, sera interprété par le roi du rire, M. Brasseur, créateur du rôle du sénateur Laboise, à Paris. Auprès de M. Brasseur se trouveront les interprètes habituels de cet ouvrage au théâtre du Palais-Royal, comique à avec, en tête de liste, Mlles Lucille Nobert, Dermilly, Jane Sabrier, etc. Au 3e acte, grand défilé, pompes funèbres, fanfare, Société de gymnastique, etc. Lundi 26 juillet : « l'Aiglon », d'Edmond Rostand, en matinée à prix très réduits pour lycées, collèges et institutions. Locations ouvertes.

APOLLO-THEATRE

Nous vivons cette semaine les plus longs jours de l'année. C'est l'été. Mais il n'y a pas de morte saison pour l'Apollo, où « Miquette et sa Mère » triomphe. Le public, charmé, applaudit l'interprétation de premier ordre donnée par la compagnie F. Galipaux. Le spectacle se termine par « la Guerre en Pantoufles », jouée par l'auteur Félix Galipaux et son exquise partenaire, Suzanne Goldstein. Dim., matinée. Mardi, « la Petite Fonctionnaire ».

BOUFFES-CASINO D'ETE

C'est aux Bouffes que l'on joue « Moins veuve que Joyeuse », avec F. Caruso, A. Chambon, Mario, Gamy, Camille Sylvane, Jane Lacoste, Marcelle, la gracieuse Mary-Ange et le sensationnel numéro de chorégraphie, les Natta. Tous les soirs, ce spectacle est donné à ciel ouvert, devant des salles bien garnies. Dimanche, matinée. On loue.

TRIANON

Tous les soirs, la revue : « Non, sans blague » est applaudie par un public nombreux et select. C'est qu'on y trouve tous les éléments de succès, l'intérêt, le charme, le rire, le plaisir des yeux et des oreilles. Aussi y revient-on avec une joie toujours nouvelle. Chaque semaine, des scènes nouvelles attirent et retiennent. Dimanche, matinée à 2 h. 30. Location ouverte tous les jours, de 10 h. à midi et de 2 à 6 h. Téléph. 47-16.

CASINO DES QUINCONCES

Cariel est inimitable ! Lastry est décoplant ! Fragsy est amusante et charmante ! Mézy et Landel sont exquises ! Tout le reste de la troupe rivalise d'entrain, de gaieté, de joliesse et de talent ! Tels sont les commentaires que l'on entend faire chaque soir à la sortie du Casino sur la revue « Eh bien, dansons ! » Tous les jours, de 5 à 7, Concert-Promenade. Entrée, 1 fr. Bientôt, la fée de la lumière, Loïe Fuller et ses neuf danseuses anglaises.

ALHAMBRA-THEATRE

Dufleuve, dans ses nouvelles chansons, est applaudi à tout rompre tous les soirs à l'Alhambra. Son succès, non seulement se maintient, mais il encore va croissant, et ils sont nombreux ceux qui voudront entendre leur comique préféré avant son prochain départ.

ALCAZAR

Tous les soirs, à 10 h., Jean Flor, le chanteur à la mode, dont tous les refrains sont devenus populaires. Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 juin, « représentations de « Papa, Maman et Moi », fantaisie opérette en 3 act., musique originale et livret d'une exquise drôlerie.

SAINT-PROJET-CINEMA

Dernières de « la Voix douloureuse », spect. de 1er ordre.

OLYMPIA-CINEMA-PALACE

NOUVEAUTES SUR NOUVEAUTES. — Samedi, en soirée : « Le Diable Ermite », comédie; « Innocente et coupable », drame; « Impéria », 9e episode (la lumière dans la prison); « Actualités »; « la Foire de Bordeaux, etc., etc. Location : Téléphone 13-36.

THEATRE GIRONDIN (chemin de Pessac)

Samedi, « Martyre », d'Ad. d'Ennery. Impéria. Attract.

AMERICAN-PARK

Avec la chaleur, cet établissement n'offre le même charme que ce parc délicieux aux ombrages magnifiques. Thé-tango en matinée; en soirée, dancing et cinéma en plein air. Patinage toute la journée.

Au RAYON d'OR, magas. St-Catherine, c. V.-Hugo
Coiffures p' dames, Shampooing, Teintures

SPECTACLES du 25 juin

GRAND-THEATRE. — 8 h. 30 : Le Vieux Marcheur.
APOLLO. — 8 h. 30 : Miquette et sa Mère.
BOUFFES. — 8 h. 30 : Moins veuve que joyeuse
TRIANON. — 8 h. 30 : Non, sans blague ! revue.
SCALA. — 8 h. 30 : La folle escapade.
CASINO DES QUINCONCES. — 5 h., Concert-Promenade. — 8 h. 30 : Eh bien, dansons ! revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30: Dufleuve.
ALCAZAR. — 9 h. 30 : Papa, maman et moi.
ALHAMBRA-DANCING. — Apéritif-conc. dans., jarc. Ent. grat. — 8 h. 30: Bal gala.
AMERICAN-PARK: Patinage, Bal.
SKATING-PALACE. — 8 h. 30: Patinage et bal

CONTRE LA VIE CHERE

La spéculation, comme il fallait s'y attendre, vient de causer de grosses déceptions. C'est maintenant aux saines entreprises industrielles qu'il faut demander d'augmenter ses revenus. Parmi celles-ci, les TRAFAIREX INDUSTRIELS GRAPHIQUES sont celles qui sont appelées aux meilleurs résultats. Pour vous y intéresser, demandez renseignements au SYNDICAT CINEMATOGRAPHIQUE, 3, rue Marivaux, Paris.

POUR LA BAISSE
Les Etablissements G. THÉNOT
49, rue Sainte-Catherine, et succursales
font leur devoir; au public de faire le sien qui se confond avec son intérêt.
SAMEDI 26 et jours suivants
VEAU { Carbonnade. 4f20 / Poitrine..... 2f95 | Filet... 3f95 / Ragoût 2f45
Consommer du mouton congelé, c'est le seul moyen d'amener la baisse du mouton français
Côtes et Gigots 3f90; Epaules 2f50; Ragoût 1f95

Grande Boucherie de Bordeaux
Rien que des Viandes Françaises
SAMEDI 26 JUIN
Ragoût mouton..... } Le 1/2 kilo 2f 90
Ragoût veau..... }
Epaule mouton..... } 3f 50
Tendrons veau..... }
Culotte veau..... }
Côtes mouton au choix
Gigots..... } 4f »
Filet veau..... }
Côtes fines..... }

ÉTAT CIVIL

DECES du 24 juin

Abel Bouzom Couchot, 37 ans, rue Kléber, 62. Raoul Jourdan, 45 ans, rue de Pessac, 59. François Jourdonnaud, 63 ans, r. J.-Dolfus, 11. Léonce Lamole, 67 ans, r. Ste-Catherine, 136. Ramon Tisaire, 70 ans, rue Marcel, 9. Louis Lon, veuve, 72 ans, rue Bazemont, 23. Pierre Blaucand, 75 ans, rue du Serporat, 3. Vve Bételle, 77 ans, rue Théodore-Ducos, 16. Marguerite Servan, 90 ans, r. des Vivants, 34.

CONVOI FUNÈBRE Mme A. Jourdannaud et ses enfants, M. et Mme Marcel Jourdannaud et leurs enfants, M. et Mme Jean Jourdannaud et leurs enfants, M. et Mme Pestell et leurs enfants, Mlle J. Binche, les familles Jambon, Picard, Narquet, Saint-Cricq, Binche, Vergnaud, Pasquet, Garnaud, Pompignat prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

M. François JOURDANNAUD,

leur époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin, qui auront lieu le samedi 26 courant, en l'église Ste-Marie-La Bastide.

On se réunira à huit heures à la maison mortuaire, 11, rue Jean-Dolfus, d'où le convoi partira à huit heures un quart précises.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Boucholle, Darlas et Duat prient leurs amis et connaissances de l'en faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve SEMBLAT, née Anne BOUCHOULE,

leur sœur, tante et cousine, qui auront lieu le 26 juin, en l'église St-Amand-de-Caudéran.

On se réunira à la maison mortuaire, 95, avenue de la Mairie, à Caudéran, à neuf heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures trois quarts

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales (serv. de Caudéran)

CONVOI FUNÈBRE Mme André Champion « Corsets Angélique », les familles Seyrat, Veuve Baraillé, Meyssan, Peychoux, Grimard et Campana, prient leur amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Marguerite-Marie SEYRAT,

leurs sœur et parente, qui auront lieu le samedi 26 juin, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Palais-Gallien, 20, à huit heures trois-quarts, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures un quart.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. et Mme Joseph Ducot, M. et Mme André Ducot et leurs enfants, les familles Pastureau et Marrès prient leur amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Emile PASTUREAU,

leur mère, belle-mère, grand'mère, arrière grand'mère, alliée et amie, qui auront lieu le samedi 26 courant, en l'église Notre-Dame.

On se réunira à la maison mortuaire, 5, rue de la Maison-Dauradé, à neuf heures et demie, d'où le convoi funèbre partira à dix heures.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres génér., 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Les familles Raffer, J.-E. Guédé, Redon et Rocton prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme veuve Jules ROCTON,

leur tante et grand'tante, qui auront lieu le samedi 26 courant.

On se réunira à l'hôpital Saint-André, à deux heures, d'où le convoi funèbre partira à deux heures et demie.

Pompes funèbres munic., 11 et 13, r. Belfort.

L'Ar-Mor prie ses membres d'assister aux obsèques de leur regretté compatriote

Henry-Joseph ROPARS,

le samedi 26 juin, à 9 h. 45, à l'église St-Bruno.

REMERCIEMENTS ET MESSES

M. L.-A. Rey, M. J.-G. Rey (huissier), Mme J.-G. Rey et leur famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister à la levée de corps et aux obsèques de

Mme Louis-Arnaud REY, née Marie-Louise BIROS,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse circonstance, et les informent que toutes les messes qui seront dites en l'église Notre-Dame le lundi 28 juin seront offertes pour le repos de son âme

La famille assistera à celle de neuf heures.

REMERCIEMENTS M. Roger Val, les familles Baldellou et Val remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Simonne VAL,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie dans cette douloureuse